L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 JANVIER 1888. 61me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 25 JANVIER 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fédit de 10 cts la ligne, voirie 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, au No 244 rue Girod, entre Remparts et Dryades—Meubles et autres effets mobiliers.

Par le Shérif, à son entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—Gruettes, vins, liqueurs, installations, meubles, etc., etc.

Les alliances de M. de Bismarck.

M. de Bismarck a, décidément, la rage des alliances ; il lui en faut à droite et à gauche ; il lui en faut au Nord et au Midi. Il s'adresse à toutes les puissances, l'une après l'autre ; rebuté par celle-ci, il ne se tient pas pour âtre battu, il a recours à celle-là. Doué d'une profonde sagacité, il connaît, exactement, les forces, les besoins, les aspirations de chacune d'elles, et il formule, en conséquence, ses demandes ainsi que ses promesses.

De vieille date, il a, sous la main, l'Autriche-Hongrie. C'est la nation avec laquelle il se gêne le moins ; il joue avec elle comme le chat avec la souris. Elle qui avait appris, à ses dépens, des l'affaire du Danemarck, ce qu'il en coûte d'être l'allié de M. de Bismarck et duelles en sont les tristes suites ; elle qui, en 1866, avait été récompensée du secours qu'elle lui avait donné, par Sadowa et la perte de son antique prestige ; qui avait été chassée de l'Allemagne où elle dominait, jadis, par la Prusse, en reconnaissance de ce qu'elle l'avait aidée à s'agrandir du côté de la Baltique—elle s'est laissé enginer de nouveau, par lui, et il en est résulté, pour elle, une situation telle, qu'elle ne peut ni rester dans l'alliance, ni en sortir, sans le plus grand danger. Elle offre un terrible exemple de l'état d'impuissance, d'anéantissement, où l'amitié de M. de Bismarck réduit tout peuple qui a la faiblesse de se laisser prendre dans ses filets.

Qui ne sait que Sedan et les désastres de 1870 ne sont que la conséquence d'une quasi-entente, dans laquelle Napoléon avait eu la maladresse de tomber, alléché qu'il était par des promesses qu'on lui avait faites avec la ferme intention de n'en tenir aucune ? Jamais un instant de crédulité mal placée n'a produit d'aussi effroyables calamités.

C'est la guerre de 1870 qui a commencé à éclairer la Russie, l'alliée séculaire, inébranlable, de la Prusse, sur les suites d'une pareille amitié. Elle a, dès lors, ravivé le souvenir de ce long passé qui reposait entièrement sur des relations cordiales, constamment entretenues par elle avec l'ancien petit royaume bombardé subitement, ainsi, à Versailles, et elle s'est aperçue qu'elle avait perdu du temps à tout accorder à sa voisine, sans avoir jamais rien reçu en retour.

Ce n'était rien que d'avoir été dupe à l'extérieur ; elle s'est sentie victime à l'intérieur. A la longue, sans qu'elle s'en doutât, son aimable amie—on pourrait dire sa chère parente, car les deux familles des Brandebourg et des Romanoff sont unies (et ce n'est pas d'hier) par les liens les plus étroits du sang—avait prussianisé trois ou quatre de ses plus belles provinces. Les plus hautes fonctions y étaient, presque sans exception, remplies par des Allemands ; tout s'y faisait à l'allemande—autrement dit, à la prussienne ; on n'y parlait même, ou n'y parle encore, que la langue de M. de Bismarck, et le nouvel empire, grandissant, se fortifiant sans cesse, n'eut en qu'à entrer, sans beaucoup de peine, dans les provinces russes de la Baltique, pour se trouver complétement chez lui. Sa place y était faite d'avance ; il aurait été reçu à bras ouverts par des compatriotes ; il n'aurait, en qu'à changer d'étiquette.

On s'imagine—à tort, croyons-nous—que le vrai terrain de la lutte entre la Russie et l'Allemagne est en Orient, et que la mésintelligence date seulement du traité de Berlin, en 1878. La grande colère de M. de Bismarck vient de ce qu'il voit lui échapper la domination d'une partie des rives de la Baltique, qu'il convoite depuis des années ; de ce que le Czar est bien décidé à russifier—comme elles l'eussent dû l'être de tout temps—des provinces que ses voisins avaient réussi à prussianiser. Là est le premier, le grand sujet de la querelle. Qu'on calcule, ce qu'y perd le chancelier-maître des provinces en question, il englobait le Danemarck, réduit de moitié ; il devenait la véritable dominateur de la Baltique. La Russie était presque anéantie de ce côté ; il la rejetait vers l'est, vers l'Asie ; il reprendrait, au nord, au détriment de la Russie, précisément ce qu'il a accompli, avec tant de succès, en 1866, au sud, aux dépens de l'Autriche. Après s'être débarrassé, au midi, du voisinage des Hapsbourg ; à l'ouest, de celui de la France ; au nord, de celui de colosse moscovite, il avait ses coudées franches en Europe, et s'y taillait, en plein drap, un empire splendide. C'est, assurément, un rêve magnifique, et nous célébrons la fêtre de Pleinne qui le voit s'envoler en fumée, par le fait d'Alexandre III.

La guerre des Balkans qui, dit, pour des hostilités existant déjà à l'état latent, que l'occasion de se manifester au grand jour. Après avoir, en 1870, promis une neutralité à laquelle elle n'avait rien à gagner—neutralité qui a été la véritable cause des succès inouïs de la Prusse, après avoir fidèlement, jusqu'au bout, tenu sa promesse, bien que ses intérêts dûssent en souffrir—la Russie avait le droit de compter sur la bienveillance de M. de Bismarck, lors du traité de Berlin. C'était, pourtant, de lui que venaient tous les obstacles ; c'était lui qui brisait le traité de San Stefano ; lui qui forçait la Russie à abandonner tous les territoires conquis, à reculer jusque derrière la Bulgarie où elle était installée ; c'était lui qui essayait de s'établir sur la Mer Noire, en faisant entendre à la Turquie, que, de ce point, elle serait en état de barrer le passage à la flotte du Czar, si celle-ci tentait de s'avancer sur Constantinople.

C'est était trop ; l'injustice était véritablement monstrueuse. Le Czar jura de se venger. C'est chose, en effet, que viennent les plus grands traces du chancelier ; c'est de là que date, nous ne dirons pas l'alliance, mais ce qui vaut mieux encore, l'entente basée sur l'identité des intérêts, entre la Russie et la France, même républicaine.

Néanmoins, la Prusse ne s'est pas beaucoup effrayée de la situation ; c'est depuis un an ou deux, seulement, que les énormes armements et, plus tard, les mouvements de troupes de la Russie, lui ont donné fort à réfléchir. De là, les efforts désespérés de M. de Bismarck pour conclure des alliances aux quatre coins de l'horizon. On a plaisanté quelquefois l'Italie sur son fameux *Fara da se* ; ce n'est pas à M. de Bismarck qu'on pourra jamais faire ce reproche. A la voir s'adresser à tout le monde, amis ou ennemis naturels, Italie, Angleterre, Belgique, Suisse, Espagne—on croirait qu'il compte plus sur les autres que sur lui-même.

Il a cependant une armée redoutable, qu'il veut encore renforcer [illegible] terrible faux, au risque d'arra[illegible] pauvre contribuable allemand [illegible] dernier sou et de faire de tout [illegible] une véritable ruine, au point de vue financier. Mais de toutes les puissances auxquelles il a fait appel, une seule, jusqu'ici, lui a répondu favorablement—l'Italie qui oublie trop ce que coûtent les alliances de M. de Bismarck et à laquelle nous souhaitons sincèrement de ne pas être, comme le reste de l'Europe, victime de ses relations compromettantes avec le terrible chancelier, dont l'amitié est fatale.

Prêtres, Orateurs, Chanteurs, et Acteurs trouveront que le Pectoral Cerise d'Ayer améliore et fortifie la voix.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 21 janvier :

La roulaison est à peu près terminée. Il n'y a peut-être que deux ou trois habitations dont les fourneaux soient encore allumés.

—Quelque habitués que nous soyons aux brusques variations de température, ce n'en est pas moins pour nous un sujet d'étonnement que d'avoir à subir, dans une même semaine, le temps pluvieux, le temps sec, le temps froid et le temps chaud.

Nous ne sommes pas aussi terriblement éprouvés que nos compatriotes du Nord par les nombreux "blizzards" qui les visitent un peu trop souvent, cette année, et gâtent en solent rendus au Ciel, car la provision de charbon a été, cette année, exceptionnellement faible, et si nous avions à traverser de longs jours de froid, le combustible ferait, nécessairement, défaut à beaucoup d'entre nous.

—On a complété les travaux de l'aqueduc construit à la gare du Morgan R. R., pour faciliter l'expédition des produits venus par la voie du bayou. Il est un peu tard, mais dit la sagesse des nations : mieux vaut tard que jamais.

—De grandes difficultés s'opposaient à l'expédition de la récolte, et des pertes sérieuses ont été subies par plusieurs planteurs par suite de transports insuffisants, peu réguliers et d'une lenteur désespérante.

La navigation, par chalands même, a été très difficile et ne répondait pas du tout aux besoins des habitants. Des plaintes nombreuses ont été formulées, et nous avons tout lieu d'espérer que des mesures seront prises pour que, l'année prochaine, il ne se produise pas d'encombrements de fret comme le fait a eu lieu en plusieurs endroits, au grand détriment du planteur, dont les produits se détérioraient sur la levée ou sous des abris insuffisants.

Le "Hornet" est le premier steamboat qui ait fait son apparition à Thibodaux, et comme la crue s'accentue de plus en plus, nous avons la persuasion que beaucoup d'autres vont, immédiatement, suivre son exemple. La quantité de produits à expédier est, cette année, beaucoup plus considérable que d'habitude, et la navigation fluviale aura, nous l'espérons, de quoi se réjouir.

Notre petit steamer "Hélène" a repris ses voyages, vendredi dernier, et chacun s'en félicite. Les chemins sont dans un état de délabrement, par suite du mauvais temps, qu'un voyage par terre devient une affaire assez difficile et très redoutée de celui qui l'entreprend.

La voie d'eau est, en ce moment, de beaucoup préférable, et c'est avec plaisir que l'on a vu notre petit bateau-mouche, notre favori, "l'Hélène," reprendre son service le long des rives de notre bayou.

—Dimanche dernier, est décédé, chez M. Emile Morvant, sur le Bayou Lafourche, près de Thibodaux, M. Olézie Pontif, âgé de 33 ans.

Le défunt laisse une femme et quatre enfants pour pleurer sa perte. Ses funérailles ont eu lieu, le lendemain, à onze heures et demie, à l'église St. Joseph, à Thibodaux.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 21 janvier :

Voici tout le rapport à faire sur cette semaine : beaucoup de pluie, de la boue en masse, les rues en misérable état, des trous énormes sur le chemin qui traverse la voie ferrée près de la scierie Wilbert—tous plus profonds, cette semaine, qu'il y a huit jours.

En général, le temps a été si rigoureux, que nous croyons avoir été atteints par l'extrémité du "Blizzard," qui a fait tant de ravages dans l'Ouest.

—Les travaux de la levée qui fait face à l'habitation Union ne marchent pas d'une façon satisfaisante. Si l'on n'y met pas une forte escouade d'ouvriers, on ne réussira pas à l'achever avant l'arrivée des grandes eaux. L'eau passera partdessus ; les conséquences peuvent être terribles.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 21 janvier :

Nous avons eu, cette semaine, les plus grands froids de la saison. Dimanche, le vent a tourné au nord, la pluie a commencé à tomber, et, en quelques heures, le terrain était couvert de verglas. Le soir, nous avons eu un verglas épais et, lundi matin, toute la terre était gelée. Jeudi, le temps s'est adouci, la glace a commencé à fondre. Depuis lors, le temps est agréable.

—Nos fermiers vont, bientôt, commencer à travailler la terre pour la récolte prochaine. Qu'ils se rappellent que leur succès dépend, en grande partie, de la façon de diviser leurs différentes récoltes ; qu'ils s'occupent, d'abord, des céréales, qui doivent passer avant les autres produits de la terre, mais qui ne doivent pas leur nuire. Le planteur qui fait du coton pour acheter du maïs, ne résistera pas longtemps à ce régime ; au bout de quelques années, il sera en état de banqueroute, mais s'il fait beaucoup de maïs, il se prépare une existence heureuse et le confort intérieur. C'est le moment de réfléchir à ces choses et d'agir en conséquence.

Le *Herald*, Bahnville, paroisse St. Charles, du 21 janvier :

Cette semaine, nous avons eu le "blizzard." Le thermomètre est tombé à 15 degrés dans nos bureaux, et nous y avions allumé un grand feu.

—On se plaint, depuis quelque temps, de l'irrégularité de la malle. Quel accident est donc arrivé au Texas Pacific à quelque sous administration ?

Le Réveil, St. Martinville, paroisse St. Martin, du 21 janvier :

La boue de nos rues était tellement grasse, mercredi, que les laitiers ont abandonné leurs véhicules et ont servi leurs pratiques à pied, le fertilant sur l'épaule.

—Les catholiques de la paroisse sont invités à se rendre, demain, dimanche, à la salle du Collège, après la grand'messe, afin de nommer un comité dont le mandat consistera à mettre à exécution un programme dans le but de réaliser une somme suffisante pour entourer convenablement la Place de l'Eglise et élever une statue à la mémoire du Rév. A. M. Jan.

—Dans le voisinage de la ferme, un jardin, convenablement tenu, est d'une importance majeure pour le bien-être de la maison, nous dirons même pour la prospérité de l'agriculture. Il n'y a pas d'agriculture sans bras, il n'y a pas de bras là où il n'y a pas de bien-être, et il n'y a pas de bien-être là où l'on est mal nourri.

Pourquoi le travailleur de la terre essaye-t-il de la déserter ? Parce qu'il n'y trouve pas la satisfaction qui lui est due. Ayez une nourriture qui plaise à vos employés, et vous en aurez facilement.

Une nourriture variée, abondante en végétaux frais, n'est pas plus coûteuse qu'une nourriture constamment la même ; elle plaît, dès lors ; elle attache au foyer, non seulement vos ouvriers, mais aussi vos enfants, qui, dès le jeune âge, contractent le goût de la culture du jardinage, surtout quand on sait les encourager à bien soigner cette culture, pour en obtenir les plus beaux produits.

Encouragez vos enfants à cultiver, même à titre de récréation, les légumes, les fruits, les fleurs qui atteignent à un si haut degré de perfection quand on sait les entourer de soins attentifs.

Ces légumes, produisez aussi une abondance de fruits et même des fleurs. Les fruits, en rafraîchissant le corps, sont des éléments de la santé ; ils ont été, dès les temps les plus reculés, la première nourriture de l'homme. Les fleurs embellissent l'âme, invitent aux douces pensées et adoucissent les mœurs. Dieu sirais à départi les uns et les autres d'une main libérale comme des dons précieux. En multipliant autant qu'il dépend de nous, ces trésors de la nature, nous répondrons aux desseins de la Providence, qui veut que tous les hommes participent également à ses bienfaits.

Les qualités que possède la Salsaparelle d'Ayer pour purifier le sang, la rendent inappréciable pour toutes les maladies de la peau.

Une explication du résultat des élections sénatoriales du 5 janvier, en France.

Nous avons publié, hier, les observations du *Temps* ; nos lecteurs trouveront, ci-après, celles du *Journal des Débats* :

En s'expliquant sur les résultats des élections sénatoriales, les journaux radicaux attribuent à diverses causes le temps d'arrêt qui s'est produit presque partout et même le mouvement de recul que l'on constate dans certains départements au point de vue républicain. Mais ils mettent surtout ce fait à la charge des républicains modérés. Ce sont ces derniers qu'ils veulent rendre responsables des succès partiels de la Droite. S'ils entendent par là qu'il y a dans le pays un très grand nombre de républicains modérés, de gens qui ne souhaitent nullement le renversement de la république, qui ont même de très grandes répugnances pour un changement de régime, et qui, néanmoins, se refusent à donner leurs suffrages à des républicains, lorsque ceux-ci sont des radicaux, nous n'y contredisons pas. Mais s'ils veulent dire que le meilleur moyen de ramener à la république les voix qui s'en éloignent, c'est, d'une part, d'accentuer la politique dans le sens radical, d'autre part, de présenter à ces électeurs des listes de concentration où les noms de candidats modérés se mêleraient à ceux de candidats radicaux ; s'ils croient qu'il suffira d'un mot d'ordre des comités et d'un appel à la discipline républicaine pour vaincre la résistance de ces modérés qui veulent bien de la république, mais qui ne veulent à aucun prix du radicalisme, ils se trompent. On en a fait l'épreuve dans le département d'Ille-et-Vilaine : M. Roger-Marvaise et M. Brune n'ont point montrés rebelles à l'idée de la concentration ; ils avaient associé leur fortune à celle d'un candidat radical ; ils ont succombé avec lui, n'ayant pas réussi à persuader aux électeurs que deux tiers de modération et un tiers de radicalisme formaient un composé propre à donner satisfaction aux intérêts conservateurs.

Dans la Nièvre, les radicaux se sont crus les maîtres. Ils ont présenté deux candidats, étant voulu exclure le sénateur sortant, M. Tenaille-Saligny, dont le républicanisme hors de tout soupçon leur semblait pourtant d'une nuance trop pâle. Ils n'ont réussi par cette manœuvre qu'à faire passer deux candidats de Droite. Une partie des voix qui, au premier tour de scrutin, s'étaient portées sur M. Tenaille-Saligny, ont refusé de se rallier aux candidatures radicales, et les candidats monarchistes ont même gagné un certain nombre de suffrages au second et troisième tour. Doit-on s'étonner et se scandaliser de cette infraction à la discipline républicaine ? Il faut simplement la constater et en tirer cette conclusion qu'il est temps de renoncer à demander aux électeurs, au nom de cette discipline, certains sacrifices, et à faire voter, pour des radicaux, des intransigeants ou des socialistes, d'honnêtes gens qui demandent à la république qu'elle attendent d'elle un gouvernement capable d'assurer l'ordre et de protéger leurs intérêts.

La *Justice* peut déplorer la vulgarité d'un pareil sentiment. Il est général. Il s'est manifesté, d'une manière non équivoque, aux élections de 1885. Il se fait également sentir dans les élections qui viennent d'avoir lieu. Ce n'est pas à la politique du ministère Rouvier, ce n'est pas aux conseils que certains journaux peuvent faire entendre, ce n'est pas au *Journal des Débats* qu'il faut s'en prendre, comme l'insinue la *Justice*, qui, en cela, nous fait trop d'honneur. Le phénomène auquel nous assistons a des causes plus profondes qui ne dépendent ni des comités, ni des journaux, ni des combinaisons qui se font dans le monde politique et parlementaire. C'est le pays, auquel on a promis la république sage et modérée, qui est venu à la république sous cette condition, qui réclame l'exécution de l'engagement pris et veut, lui, qu'il exige et qui, si on la lui refuse, proteste par ses votes contre cette déception.

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE FÉNELON.—Le 7 janvier, anniversaire de la mort de Fénelon, la *Gazette de France* a publié ces lignes :

"L'archevêque de Cambrai avait soixante-quatre ans lorsqu'il mourut ; c'était, dit Saint-Simon, un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois ; elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; il fallait faire effort pour cesser de le regarder ; on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver.

"Précepteur du duc de Bourgogne, petit fils de Louis XIV, voici un exemple de la manière dont il l'élevait :

"Un jour que l'enfant s'était oublié envers lui, Fénélon se retira froid et grave, mais dès le lendemain matin : "Je ne sais, Monsieur, lui dit-il, si vous vous souvenez de ce que vous m'avez dit hier, que vous savez ce que êtes et ce que je suis ; il est de mon devoir de vous apprendre que vous ignorez l'un et l'autre. Vous vous imaginez être plus que moi, quelques valets, sans doute, vous l'ont dit, et moi, je ne crains pas de vous le dire, puisque vous n'y forcez, que je suis plus que vous. Vous comprenez assez qu'il n'est pas question de puissance ; vous regarderiez comme un insensé celui qui prétendrait se faire un mérite de ce que la pluie du ciel a fertilisé sa moisson sans arroser celle de son voisin ; vous ne seriez pas plus sage si vous vouliez tirer vanité de votre naissance qui n'ajoute rien à votre mérite personnel.

"Vous ne savez rien que ce que je vous ai appris, et ce n'est rien, comparé à ce qu'il me resterait à vous apprendre. Vous n'avez aucune autorité sur moi, j'en ai une pleine et entière sur vous. Vous croyez peut-être que je m'estime fort heureux d'être pourvu de l'emploi que j'exerce auprès de vous ; désabusez-vous encore, Monsieur, je ne m'en suis chargé que pour obéir au Roi et nullement pour le pénible avantage d'être votre précepteur ; je vais, de ce pas, supplier Sa Majesté de vous en donner un autre, et je souhaite que ses soins soient plus heureux que les miens" ; ce dont les prières et les instances du duc de Bourgogne parvinrent difficilement à le détourner.

"Pourquoi faut-il qu'un prince, élevé de cette façon et qui en était venu à adorer son précepteur, ait été privé de régner ! Mais Dieu l'enleva prématurément à la France et lui donna Louis XV !

"Fénelon avait, pendant la dernière guerre de Flandre, prodigué autour de lui le dévouement et la charité ; aussi était-il adoré dans le diocèse de Cambrai que, durant seize ans, il n'avait jamais quitté."

LE SERMENT EN PATOIS.—La cour de cassation vient de se prononcer dans une question qui intéresse toute les régions de la France dans lesquelles les gens du peuple s'expriment en patois.

La question posée était celle-ci : "Un serment aux assises peut-il être prononcé en patois ?"

La cour a adopté l'affirmative mais a décidé que, quoique la justice soit rendue en langue française, un témoin qui ne connaît pas cette langue peut prononcer son serment dans l'idiome à son usage.

La chambre criminelle, qui avait à examiner cette question, y a mis les conditions suivantes :

Il faut que le président, l'accusé, le défenseur, les témoins, le public et aussi les jurés comprennent l'idiome dans lequel le serment est prêté.

Cette décision est intervenue à propos d'un pourvoi formé par le nommé Sindeux, condamné à la peine de mort par la cour d'assises de l'Aude, lequel pourvoi a été rejeté.

L'INSTITUT PASTEUR. — Le *Journal officiel* publie la 101e liste de souscription à l'Institut Pasteur, à Paris. Le total général de la souscription atteignait, le 2 janvier, 1,007,012 fr. 20 cent.

Alsace-Lorraine.

Le Conseil fédéral vient d'être saisi de la loi budgétaire d'Alsace-Lorraine pour l'exercice 1888-89. Le projet du budget se présente sous un aspect très favorable. Les recettes sont augmentées de quelques millions représentant la part afférente à l'Alsace-Lorraine sur le produit du nouvel impôt d'Empire sur l'eau-de-vie.

La contribution matriculaire à verser à l'Empire n'augmentant pas dans la même proportion, il en résulte un excédent de recettes qui permettra d'accélérer l'amortissement de la dette publique et d'affecter des crédits à des dépenses nouvelles.

On écrit, de Boulay, le 4 janvier au *Journal d'Alsace* :

"Un phénomène atmosphérique très curieux vient d'être observé à Bouchoporn, village situé à neuf kilomètres de Boulay. Dans la nuit du 2 au 3 janvier, vers deux heures et demie du matin, un orage, accompagné d'un vent violent et d'une pluie diluvienne, s'est subitement déchaîné sur cette localité. A quatre reprises différentes, l'obscurité de la nuit a été rayée par des éclairs suivis de formidables coups de tonnerre. Réveillés en sursaut, les habitants se sont levés à la hâte en proie à une véritable panique. Ne pouvant croire à un orage par le froid glacial qu'il faisait ce jour-là, ils se sont imaginé qu'il se produisait un tremblement de terre ; et ce n'est qu'au bout de vingt minutes environ, tout étant rentré dans le silence, que les esprits ont commencé à se calmer. Il paraît que ce phénomène a été également observé, avec moins d'intensité toutefois, dans plusieurs localités voisines."

On lit, dans l'*Express*, de Mulhouse, du 5 janvier :

"Ce matin, a commencé en ville une opération à laquelle on s'attendait depuis quelque temps déjà. Les ouvriers de l'administration, perchés au haut de leurs échelles, se sont mis à dévisser les plaques qui portaient l'indication française des rues. Cette hécatombe de caractères français excite vivement l'attention des passants."

Le gouvernement, usant une fois encore du droitque lui a conféré une loi récemment votée par le Reichstag de choisir les maires en dehors des conseils municipaux, vient de nommer maire de Bitche, M. Eyles, contrôleur des contributions à Metz.

Une bonne d'enfants, Louise Fuchs, âgée de quatorze ans, née à Gertweiler (Basse-Alsace), a comparu, le 3 janvier, devant la chambre correctionnelle du tribunal civil de Metz. Elle était accusée d'avoir commis la lettre adressée, le 6 novembre, à une des amies de Ribeauvillé, elle avait ajouté un propos injurieux pour l'empereur d'Allemagne. La lettre était tombée entre les mains d'une personne qui l'avait remise à la police. L'organe du ministère public a requis contre la jeune Alsacienne une condamnation à un mois de prison ; le tribunal, tenant compte de la candeur intime de la lettre incriminée, a infligé à Louise Fuchs la peine de huit jours d'emprisonnement.

LA RÉVOCATION DU SYNDIC DE ROME, PAR LE GOUVERNEMENT ITALIEN.—Nous avons annoncé que le duc Torlonia a été révoqué de ses fonctions de syndic de Rome, par le gouvernement italien, à cause des félicitations qu'il a, officiellement, portées au Pape Léon XIII, à l'occasion de son jubilé.

Le correspondant du *Gaulois* de Paris, a eu, avec le duc, un entretien dont voici le principal passage :

—Vous voyez, me dit-il, un homme rentré dans la vie privée sans regrets ; je fais et j'abandonne des fonctions qui étaient une lourde charge pour accomplir mon devoir, je sors comme j'étais entré ; mes opinions religieuses et politiques sont immuables ; catholique et patriote, j'ai agi en syndic et en Romain en portant officiellement mes félicitations au cardinal-vicaire pour le jubilé du saint-père ; le roi partage cet avis, puisque, publiquement, il a appelé la fête d'aujourd'hui "Un événement heureux." Je n'avais pas plus demandé une permission au ministère pour porter mes hommages au pape que pour faire une autre visite officielle ; j'ai agi suivant ma conscience. Le gouvernement, en me révoquant, est dans son droit, comme je suis dans le mien en faisant mon devoir.

—Mais votre révocation, dis-je, a une importance politique particulière, surtout si elle est suivie de la démission du conseil municipal.

—Cette démission n'aura pas lieu, interrompit vivement le duc ; ce serait une faute irréparable. J'ai agi seul pour subir toutes les conséquences. Dès que j'ai connu les projets de démission du conseil municipal de Rome, j'ai couru chez mes amis pour les arrêter. La démission du conseil municipal comblerait les vœux de nos adversaires, qui voudraient un préfet fonctionnaire au lieu d'un syndic indépendant.

La question municipale est ici une question politique, car le conseil est le seul trait d'union possible entre le Quirinal et le Vatican. Une démission autoriserait un changement de politique qu'il faut empêcher à tout prix.

DEUX EXTRAITS DU JOURNAL LA "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE", AU SUJET DU PAPE.—"Léon XIII célèbre, en ce moment, et avec lui toute la catholicité, le cinquantenaire de son entrée dans le sacerdoce : un demi-siècle d'activité dans une carrière publique est un fait rare qui attire toujours l'attention. Quand cette carrière est une magistrature morale et que celui qui l'a exercée pendant de si longues années y a fait preuve des vertus publiques et pratiques les plus dignes d'éloges, qu'il y a gagné l'estime universelle, que, si sa cause a des adversaires, sa personne ne compte point d'ennemis, nous nous inclinons avec respect devant ce vieillard qui fait honneur à l'humanité. Tel est très certainement le cas du pape régnant. Nous qui ne sommes, à aucun degré et en aucune manière, de ses fidèles, nous n'hésitons pas à le reconnaître.

"Et ce n'est pas seulement le prêtre qui a droit à notre respect, c'est aussi le souverain pontife. Depuis bientôt dix ans que le cardinal Pecci succéda à Pie IX, il a accompli une sorte de miracle."

Une dépêche de Berlin, adressée à la *République Française*, annonce que le discours du Pape aux chefs du pèlerinage italien a produit en Allemagne une impression pour le moins aussi profonde qu'en Italie.

La persistance et l'énergie avec lesquelles Léon XIII a revendiqué les droits du Saint-Siège sont considérés comme un encouragement que le chef suprême de l'Eglise a voulu donner aux propagateurs étrangers du mouvement pour le rétablissement du pouvoir temporel.

Le Pape a adressé à M. Windthorst ses félicitations chaleureuses pour le discours qu'il a prononcé le 27 décembre à Hanovre. Sur son invitation, M. de Frankenstein, un des chefs du centre ultramontain, est parti pour Rome. Léon XIII, dit-on, veut conférer avec lui sur l'attitude du parti catholique en Bavière. Mais le but du Pape serait, dit-on, plus général et il étudierait les moyens de contraindre M. de Bismarck à exécuter sa promesse de travailler à améliorer sérieusement la situation matérielle de la papauté.

LA DÉFENSE DE L'ALGÉRIE.—Le général de Miribel a fait, récemment, un voyage en Algérie ; il avait été, paraît-il, chargé par les ministres de la guerre et de la marine d'inspecter tout le littoral algérien pour s'assurer de son état de défense et d'étudier les travaux à exécuter.

On dit que, frappé de l'admirable situation du golfe de Bougie, le général proposerait de prendre des mesures qui en feraient un des ports inviolables de la côte algérienne et la mettraient en état de servir de clef à tout le pays. Plusieurs batteries nouvaux modèle seraient construites et armées de pièces de 34. Deux nouveaux forts seront construits dont un au col Tizi.

LES PIGEONS VOYAGEURS AU TONKIN.—L'autorité militaire française vient d'installer dans la citadelle d'Hanoï un colombier militaire, pour faire des essais de correspondance par pigeons voyageurs, ce mode de communication pouvant être appelé à rendre au Tonkin les plus grands services.

LE CANAL DE MANCHESTER, ANGLETERRE.—Manchester, dont la population s'est élevée, en un siècle, de 80,000 à 500,000 habitants, est devenue la plus grande cité industrielle de l'Angleterre et approvisionne tous les marchés du globe avec ses cotonnades, ses houilles, etc. Située à une centaine de kilomètres de la mer, elle ne se contente plus de son port naturel qui est Liverpool, cité de 850,000 habitants, le plus grand centre commercial après Londres. Manchester a voulu, elle aussi, devenir port de mer,—et la lutte contre les intérêts trop exclusifs de Liverpool et de plusieurs puissantes Compagnies de chemins de fer s'est engagée avec une vivacité, une persévérance dont rien ne peut donner l'idée.

Présentée pour la première fois en 1882, une demande de concession pour établir le canal,—sans subvention ni garantie d'intérêt, — a été repoussée deux fois aux Communes, deux fois à la Chambre des lords. Enfin, M. D. Adamson, promoteur du projet, vient de gagner sa cause ; l'exécution du canal maritime de Manchester à Liverpool va commencer. Ce canal, de 65 kilomètres de longueur, aura quatre écluses (pour racheter une différence de niveau de 20 mètres), une largeur de 60 mètres et 8 mètres de profondeur ; c'est dire que les plus grands navires pourront débarquer leur chargement dans les nouveaux docks de Manchester. Même à côté des gigantesques travaux de Suez et de Panama,—dit le *Journal du Havre*—le canal de Manchester ne doit point passer inaperçu ; et, quand les grandes entreprises s'accompagnent chez nous des mêmes difficultés que chez nos voisins, il est bon de montrer que le succès couronne l'esprit d'initiative et la persévérance.

Je connais un jeune ménage où les affaires marchent comme sur des roulettes. On serait même jaloux de leur bonheur !

La jeune femme qui se nomme Rose, appelle son mari mon chou. Lorsqu'ils jouent aux cartes ensemble, le mari dit à sa chère moitié : coupe, Rose ; mais lorsque c'est le tour du mari à couper, la petite femme lui dit d'un ton angélique : coupe, chou !

ERNEST C. VILLERÉ,
13 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles, de Capitaine, Vins rouges et blancs en cabaux et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rhum, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cuhn, Reil & Cie. 10déc—1an

A louer.
La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser sur les lieux.

SEMENCE DE RIZ!
Semence de riz, choix, de la Caroline et du Houdurns, vannée et passée au crible.
A vendre par ERNST & CO.
17janv—3m. Coin Magazine et Julie.

ELKIN & CO.,
100.....Rue du Canal.....100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
13 sept.

NOUVELLE-ORLEANS 21 Janvier 1888.

Je soussigné m'adresse aujourd'hui au Jurisconsulte de la Ville pour faire le commerce de liqueurs en gros et les affaires de Commission, au No 73 rue Tchoupitoulas sous la raison sociale de

L. P. DE BATTIE & CIE.
L. P. DE BATTIE
F. O. LIEUX
JNO. S. LIEUX

En me référant à l'avis ci-dessus je prendrai la liberté de recommander à mes amis et connaissances que je fais partie de la dite maison de commerce et actuels heureux de leurs succès.

22janv—3t LOUIS BERR

A vendre.
Une GROCERIE buvette située dans le Troisième District, fort bien achalandée, voisinage bien habité. S'adresser pour les conditions à
M. GEO DAVID.
18janv—7t 125 rue Decatur.

Dr L. FERRIER,
Résidence, 206 rue Esplanade
Heures de consultation—A la Pharmacie Robin, coin Ste Anne et Villere, de midi à 1 heure.
A la Pharmacie Lavigne rue Dryades 265, côté Nord, de 1 heure et demie à 2 heures et demie. S'adresser par téléphone à la pharmacie Lavigne.
5janv—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureaux, No 38 rue du Camp.
TRIMESTRIEL ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887 :

Primes sur les risques d'ouverture	$ 87,714 05	
" " risques de rivières	724 45	
" " risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter : primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter : sauvetage et profits et pertes	11,195 76	
		34,146 58
		$123 444 28
A déduire : Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,213 40	
Résiliations	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, labores etc., moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réserve pour pertes non ajustées	$3 781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,317 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réserve pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant :

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	149,905 79
Billets à ordre	4,077 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes au vole de collection	42,087 93